

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE 24.04.2024 - Ben Salah - Situation de la propreté dans le
centre historique de Molenbeek
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid Ben Salah
Conseiller communal
Boulevard du Jubilé 185
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 12/09/2024

Objet : votre interpellation transformée en question écrite lors de la séance du 24/04/2024 relative à la situation de la propreté dans le centre historique de Molenbeek.

Monsieur le Conseiller communal,

La situation actuelle à Molenbeek est préoccupante, vu le comportement incivique des habitants, des commerçants et des personnes qui viennent de l'extérieur :

- Habitants :
 - Sortie des sacs en dehors des jours et heures de collecte : malgré une fréquence de collecte des déchets de 2 fois par semaine pour les sacs blancs et une collecte d'1 fois par semaine pour la sélective (sacs bleu, jaune, orange et vert), certains habitants sortent leurs déchets de manière anarchique, ce qui donne une impression de saleté permanente de l'espace public sur le territoire de Molenbeek. Ce problème est plus visible au centre et au centre historique de la commune, vu la densité importante de la population et aussi l'exiguïté des habitations. Il est à noter que la collecte est une compétence de Bruxelles-Propreté et non de la commune. Un effort important de l'Agence doit être fait pour rappeler les jours de collecte, mais également pour appliquer les sanctions sur les habitants qui ne respectent pas les règles et les consignes.

Dans ce cadre, la commune assure les tâches suivantes :

- En l'absence de contrôleurs régionaux, le service Incivilité de la commune, malgré le manque de moyens, assure une mission de contrôle et répression qui reste insuffisante, vu l'ampleur du problème constaté sur le terrain.
- Le service Propreté publique prévoit chaque jour un camion plateau au centre et un deuxième dans le centre historique pour collecter les dépôts clandestins.
- Encombrants et déchets de construction : malgré les différents services offerts par Bruxelles-Propreté (collecte à domicile - 3 m3 par an et présence d'un Recyparc sur le site du Bempt à Forest) et la commune (projet Molencollecte – collecte de 3 m3 chez les personnes âgées et à mobilité réduite), certaines personnes continuent à se débarrasser de leurs encombrants sur l'espace public sans être inquiétés.

- Commerçants :

Les commerces doivent avoir un contrat avec une société de collecte agréé. L'ordonnance 2013 exige que chaque commerce doive disposer d'un contrat et doive réaliser le tri de ses déchets et également d'utiliser un sac différencié comportant le logo de la société avec laquelle il a signé son contrat. Quatre problèmes se posent avec les commerçants :

- Certains n'ont pas de contrat,
- D'autres ne respectent pas le contenu du contrat et donc produisent plus de déchets par rapport à ce qui est prévu dans le contrat
- La majorité des commerces n'utilisent pas les sacs avec le logo de la société qui assure la collecte.
- Mauvaise présentation des déchets à la collecte.

Un travail doit être réalisé par Bruxelles-Environnement pour le contrôle des commerces (contrat et utilisation de sac conforme).

- Personnes qui viennent de l'extérieur :

Des personnes externes à la commune ou à la région bruxelloise déposent leurs déchets sur le territoire communal.

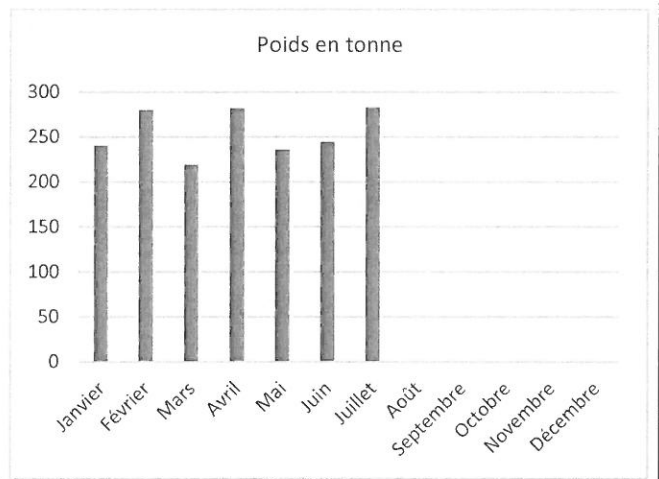
Vous trouverez ci-dessous la stratégie de la Commune au sujet de la propreté :

- Dépôts clandestins : dans le cadre de son plan local de propreté, le service propreté communal essaie de collecter les dépôts signalés dans un délai de 48 heures. Cette solution est à double tranchant :
 - Une fois le dépôt collecté, les lieux sont propres pour un court moment ;
 - Mais à moyen et à long terme, cela donne un signal erroné encourageant certains à ignorer la réglementation en vigueur.
- Tonnage collecte sur la voie publique :

Comme signalé ci-dessous, le poids des dépôts clandestins collectés sur la voie publique sur le territoire communal est assez conséquent, il est en moyen d'environ 80 kg par ménage par an soit un total de 3057,6 tonnes par an collectés sur la voie publique pour une dépense annuelle de 645.154 euros

Déversage annuel 2024 des dépôts clandestins

Mois	Poids en tonne
Janvier	240,31
Février	279,92
Mars	218,968
Avril	281,782
Mai	235,62
Juin	244,22
Juillet	282,78
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
Total	1783,6



- Chaque jour, le service Propreté organise des tournées de collecte des dépôts clandestins dans les différentes zones de la commune (centre, centre historique, le quartier maritime et le quartier rural).
- Certaines voiries sensibles sont balayées tous les jours et d'autres 2 à 3 fois par semaine
- Les corbeilles sont vidangées 7 jours sur 7 sur tout le territoire communal.

Le problème des corbeilles à Molenbeek et spécifiquement dans le centre et le centre historique est leur utilisation par les habitants et commerçants. Ce dispositif est devenu un réceptacle pour se débarrasser des déchets ménagers ou déchets commerciaux. Elles sont devenues également des lieux qui attirent les dépôts clandestins. Leur présence devient plutôt un problème qu'une solution pour améliorer la propreté sur l'espace public. Actuellement il existe 65 corbeilles sur les zones centre et centre historique. Elles sont vidées quotidiennement et parfois même 2 fois par jour à certains endroits. Exemple rue du facteur : ces corbeilles sont remplies quotidiennement par les déchets ménagers avec plusieurs dépôts autour.

La question de la prolifération des nuisibles (rats et pigeons) est une question de comportement de certains citoyens qui favorisent cette prolifération en nourrissant les pigeons en croyant bien faire. Les agents de la Propreté publique font leur maximum pour nettoyer l'espace public, mais un travail de communication doit être fait auprès des habitants pour les sensibiliser à cette problématique. Un travail de répression doit également suivre pour dissuader les réticents. L'intervention du service hygiène public pour la dératisation reste une action nécessaire pour éliminer ces nuisibles.

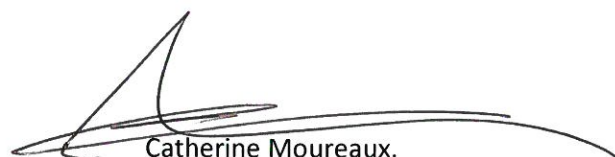
Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

La Bourgmestre,



Catherine Moureaux.

Marchal Jean-Louis

De: BEN SALAH Rachid
Envoyé: jeudi 18 avril 2024 14:53
À: Marchal Jean-Louis
Cc: Secretariat.1080
Objet: Interpellation sur la situation de la propreté dans le centre historique de Molenbeek

Madame l'Échevine de la Propreté,

Je me permets de vous adresser cette interpellation suite à des préoccupations croissantes exprimées par les résidents de Molenbeek, notamment concernant la propreté dans le centre historique de notre commune. Il m'a été rapporté, par un citoyen habitant rue de la Carpe, que la situation actuelle est particulièrement préoccupante, avec une présence notable de rats et des dépôts d'immondices à chaque coin de rue. Ces témoignages mettent en lumière les défis auxquels nous faisons face pour maintenir notre commune propre et accueillante pour tous.

Un point particulier qui a été soulevé concerne le manque de poubelles publiques, surtout dans le centre historique de Molenbeek. Il semble que cette carence force les citoyens, même les plus consciencieux qui prennent la peine de ramasser après leurs animaux, à parcourir de longues distances pour trouver un endroit où jeter les déchets. Cette situation n'est pas seulement inconfortable pour nos concitoyens, mais elle risque également de décourager les bonnes pratiques en matière de propreté urbaine.

Dans ce contexte, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

1. **Évaluation de la Situation** : Quelle est votre évaluation de la situation actuelle de la propreté à Molenbeek, et plus spécifiquement dans son centre historique ? Avez-vous des données ou des études récentes qui pourraient éclairer cette discussion ?
2. **Stratégie de Gestion des Déchets** : Quelle est la stratégie actuelle de la commune pour la gestion des déchets et le maintien de la propreté dans les espaces publics ? Cette stratégie inclut-elle des mesures spécifiques pour le centre historique ?
3. **Manque de Poubelles** : Pouvez-vous nous expliquer les raisons derrière le nombre apparemment insuffisant de poubelles dans certaines zones de la commune, notamment dans le centre historique ? Existe-t-il des plans pour augmenter le nombre de poubelles ou pour optimiser leur emplacement ?
4. **Lutte contre les Nuisibles** : Face à la présence de rats et d'autres nuisibles, quelles actions sont prévues ou déjà en cours pour adresser ce problème de santé publique ?

Madame l'Échevine, la propreté de notre commune est une préoccupation majeure pour tous ses habitants, et la résolution de ces problèmes est essentielle pour améliorer la qualité de vie à Molenbeek. Je suis convaincu que votre réponse apportera non seulement des éclaircissements mais aussi une vision des actions à entreprendre pour adresser efficacement ces défis.

Je vous remercie pour votre attention et reste à votre disposition pour toute collaboration qui pourrait s'avérer nécessaire dans ce domaine.

Cordialement.
Rachid Ben Salah

